

Rapport d'activités 2021

La passerelle d'azur

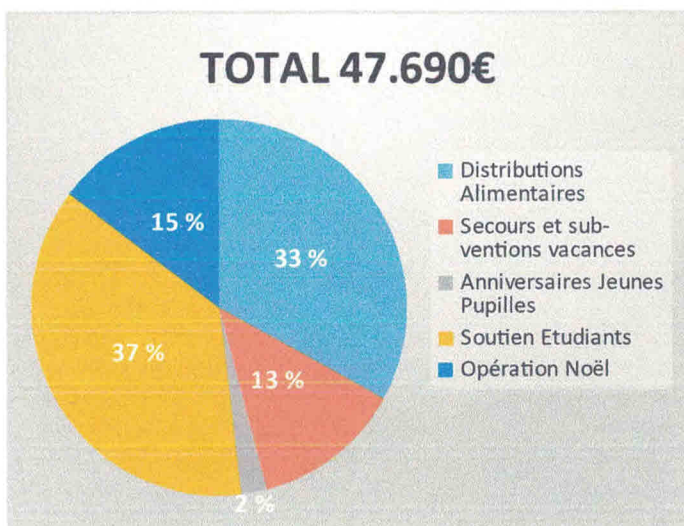
74 ans au service de nos adhérents

La colonne vertébrale de La passerelle d'azur est sans conteste l'aide financière, morale et sociétale que nous apportons à nos adhérents. L'essence de notre association c'est le sens et la valeur de nos missions pour faire face à la problématique sociale que rencontrent bon nombre "d'anciens" de l'aide sociale à l'enfance.

Voici le bilan de l'année 2021.

I. Les aides

Les aides revêtent des formes très diverses. L'aide matérielle s'est chiffrée à 47.690 € pour l'année 2021.



Les difficultés rencontrées par nos adhérents concourent à un niveau élevé du nombre de demandes d'entretiens, d'accompagnements, d'aides d'urgence et d'écoute.

580 Interventions sociales



Auprès de divers interlocuteurs : CAF, CPAM, organismes HLM, organismes bancaires, fournisseurs d'énergies, impôts, associations à caractère social et structures d'hébergement...

110 entretiens



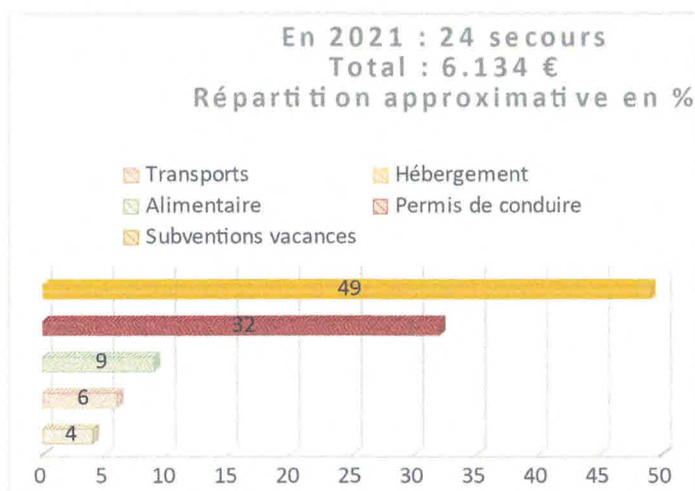
Les interventions sociales et les conseils donnés lors de l'accompagnement de nos adhérents, sont souvent suffisants à la résolution des problèmes rencontrés. Cet accompagnement permet ainsi un soutien efficace, représentant une alternative durable aux secours financiers.

A. Les secours et prêts

Ils se concrétisent de différentes façons :

1. L'attribution de fonds et de colis alimentaires

• Les aides financières :



• Les distributions alimentaires :

Les colis alimentaires ont été distribués à nos familles régulièrement soutenues. Cette aide n'est pas négligeable et l'argent économisé par l'octroi des colis permet à nos familles de régler certaines de leurs factures. Cette opération est possible grâce au partenariat avec la Banque Alimentaire du Bas-Rhin. La distribution de ces colis est assurée par le Président, aidé par son épouse Isabelle, d'octobre à mai.

12 distributions en 2021

66 colis (plus de 3 Tonnes)

Valeur : 13.838 €.



2. Les fêtes de Noël

Nous avons, comme chaque année, offert des cartes cadeaux d'une valeur unitaire de 30 € à 91 anciens pupilles de différents établissements (Harthouse, CHDB, Foyer de vie Les magnolias, EPSAN, Sonnenhof, Le gai séjour).

Nous ne perdons pas le contact avec nos aînés, 71 d'entre eux se sont vus offrir en 2021, à leur domicile, un colis de Noël. Cette démarche permet de briser l'isolement de certains.

Prix moyen par cadeau : **40,51 €**.



L'opération Noël est entièrement basée sur le bénévolat.

3. Le soutien aux étudiants, anciens de l'ASE

Cette aide a été de **150 €/mois** pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

Pour l'année scolaire 2021/2022 nous soutenons un étudiant de plus de 21 ans et 11 jeunes de 18/21 ans qui ne sont plus pris en charge par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Pour l'année 2021, ces opérations se sont montées à 14.140€ pour les 18-21 ans et 3.582 € pour les plus de 21 ans.

4. Les anniversaires Jeunes

Les jeunes pupilles de l'Etat en Etablissement et familles d'accueil perçoivent un chèque à l'occasion de leur anniversaire. En 2021 nous avons octroyé 25 chèques pour les anniversaires, pour un montant total de **1.040 €**.

B. ADEPAPE de la CEA

2021 est également la concrétisation de la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin au niveau de notre association. Nous sommes désormais l'ADEPAPE de la CEA. Ainsi, nous avons effectué des démarches auprès des institutions locales afin de nous faire connaître, présenter nos actions, nos projets sur ce nouveau territoire.

Nous avons également trouvé un local, au Carré des Associations à Mulhouse, dans lequel nos bénévoles pourront œuvrer.

C. La passerelle d'azur et les jeunes majeurs

En 2021, nous avons évolué dans le domaine de la communication à destination des jeunes tout en continuant nos rencontres locales.

Cela a abouti à plusieurs actions et projets :

- L'impression et la distribution de notre nouvelle plaquette destinée aux jeunes.
- Une meilleure visibilité et une meilleure communication en direction des professionnels afin que ceux-ci puissent orienter les jeunes vers notre association dès leur majorité.
- La continuité de nos relations partenariales et amicales avec les diverses associations et établissements du secteur (Foyer Charles Frey et Association des anciens élèves du foyer Charles Frey, Foyer Le Neuhof, Association Rebond du cœur...).
- Le projet de reprise des visites de la Commission jeunes dans les établissements, à la rencontre des jeunes. Celles-ci dans un but de témoignage positif de la vie après l'ASE mais aussi de présentation de l'association et du soutien dont ils pourront bénéficier de la part de leurs pairs.
- L'élaboration du « Guide de la Majorité » en direction des jeunes sortant de la prise en charge de l'ASE, en collaboration avec l'URADEPAPE Grand Est.
- Le projet de mobilisation de nos jeunes adhérents en vue de leur intégration dans notre Conseil d'Administration et notre Bureau.

D. L'administratif

Le fonctionnement du secrétariat administratif, composé de Jonas - Adjoint Administratif et Céline - Secrétaire chargée du social, joue un rôle important dans l'activité de l'Association, et a nécessité :

- La rédaction de près de 400 lettres adressées à nos adhérents et à tous nos partenaires sociaux,
- l'expédition des invitations à l'Assemblée Générale, du « Flash »,
- l'échange d'un millier de mails,
- et près de 500 appels téléphoniques (concernant la gestion au quotidien).

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour améliorer le quotidien et ce sont ces combats qui nous guident dans nos activités au service des adhérents.

Le Conseil d'administration, le Bureau, les membres bénévoles, nos deux collaborateurs Céline et Jonas et le Président M. Alain MAZEAU, vont continuer à travailler de la même manière, avec la même détermination avec vous et pour vous, en privilégiant toujours les contacts directs.

II. Les activités générales

1. La diffusion de nos bulletins de liaison et informations :

- Le Flash, une fois en 2021, pour tenir nos adhérents informés des temps forts de notre association et de notre réseau.
- Internet : Ce moyen d'échange et de communication est fort apprécié

Notre site : www.lapasserelledazur.fr

2. Nos réunions et délégations

- Le Bureau, se réunit une fois par mois, pour faire le point sur l'évolution des différentes actions, prendre des décisions, accorder des prêts et secours, préparer les Conseils d'Administration, etc.
- Le Conseil d'Administration s'est tenu 3 fois en 2021 pour procéder à ses obligations statutaires et 1 fois (pour l'instant) en 2022 au mois de mars.

- La passerelle d'azur est représentée au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des ADEPAPE par M. Alain MAZEAU, Président de l'association, élu lors de son Assemblée Générale de mars 2016. Il occupe le poste de Vice-Président de la Fédération et fait partie de la Commission Formation et Vie du Réseau.

Notre association est également membre de l'Union Régionale des ADEPAPE du Grand Est. La passerelle d'azur y est représentée à son Conseil d'Administration par M. Alain MAZEAU, Président de l'association et Mme Marie-Claire FIMBEL, Administrateur.

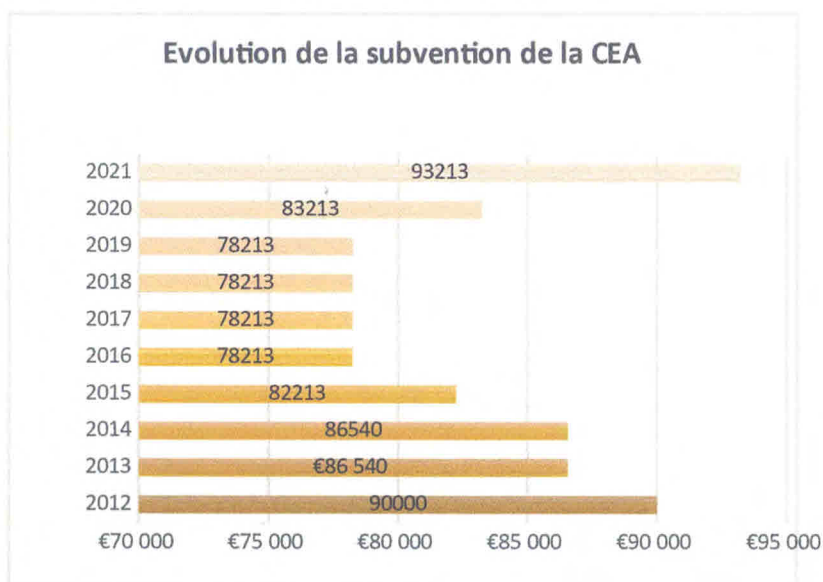
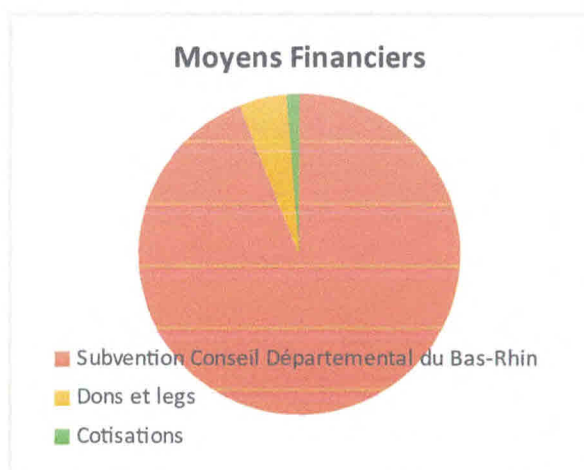
- Une délégation représente notre association lors des Assemblées Générales des ADEPAPE des départements limitrophes, de la FNADEPAPE, de l'URADEPAPE et d'autres associations relevant du domaine social.
- Nous sommes par ailleurs membres du Conseil de Famille des Pupilles de l'État ainsi que de la Commission d'Agrément dans lesquelles siègent Mmes Céline BLOT, Secrétaire Administrative chargée du social et Monique WAMSLER Secrétaire Général.
- Comme exposé précédemment, La passerelle d'azur est représentée au Conseil d'Administration de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin par M. Alain MAZEAU, Président de l'association, qui siège également à la Commission Permanente du Haut Conseil du Travail Social (HCTS) ainsi qu'à la Haute Autorité de Santé (HAS) en qualité de suppléant.

III. Les ressources de l'association

Toutes les activités et actions décrites précédemment nécessitent évidemment d'importants moyens tant au niveau humain qu'au niveau financier.

1. Les moyens financiers

La subvention octroyée par la Collectivité Européenne d'Alsace s'est établie pour 2021 à 93.213 € (83.213 € pour le 67 et 10.000 € pour le 68).



Merci au Président de la CEA pour l'octroi de la subvention, sans laquelle notre association ne pourrait mener à bien sa mission, aux Elus du Département, à tous les donateurs et à tous ceux qui nous soutiennent d'une façon ou d'une autre.

2. Les moyens humains

L'action du bénévolat est une démarche essentielle dans le fonctionnement de notre association. En témoigne la constante disponibilité de nos bénévoles qui ne rechignent pas à donner de leurs temps et de leur énergie.

Pour 2021, cela représente 843 h de bénévolat et 3.681 km dans le cadre des déplacements.

L'association est restée mobilisée et ceci malgré la période de confinement, les distributions alimentaires ont été maintenues en cette période particulièrement difficile pour les plus précaires. Nous avons également pris contact avec nos aînés afin de rompre leur solitude, et nous sommes venus en aide à nos adhérents dans la continuité de nos actions en utilisant les moyens de communication à distance.

Les bénévoles et les salariés de La passerelle d'azur représentent le noyau dur de cette association, leur soutien envers autrui est indéfectible et je les en remercie.

Restons fidèles à nos engagements et fêtons ce 74ème anniversaire avec fierté et sérénité.

Merci pour votre attention.

Monique WAMSLER, Secrétaire Général

Le rapport d'activités 2021 a été approuvé par l'Assemblée Générale le 24/04/2022

Le Président
Alain MAZEAU

